



# Vie rurale



## Prospective

Où habiter dans vingt-cinq ans pour faire face aux crises écologiques ? Une vingtaine d'organisations, regroupées dans le Mouvement post-urbain, ébauche une réponse dans une récente étude. Les plateaux ouest et sud du Massif central ou le Morvan figurent dans la liste.

Eric Porte  
eric.porte@centrefrance.com



# Ces plateaux oasis, en 2050

Le mouvement semble déjà engagé si on se fie à l'exemple de ces agriculteurs, venus du sud de la France, pour s'installer dans le Cantal, ou de ces trentenaires, qui ont quitté la région toulousaine pour venir ouvrir un tiers lieu à Ségur-le-Château, entre Corrèze et Haute-Vienne. Une migration liée à une intuition : face aux effets du changement climatique, le Massif central apparaît comme plus résilient. À sa manière, une étude, publiée en octobre par le Mouvement post-urbain, qui regroupe une vingtaine d'organisations, confirme l'idée.

À la question, « où habiter en 2050 en France pour faire face aux crises écologiques engagées », le document liste sept espaces géographiques (*notre carte ci-dessous*), parmi lesquels les plateaux ouest et sud du Massif central (Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Lot, Lozère, Puy-de-Dôme) ou la montagne du Morvan (Nièvre, Yonne) jusqu'aux Vosges. « L'étude a croisé 30 critères. Les territoires identifiés en cochant les trois quarts, explique Guillaume Faburel, géographe et pivot du Mouvement post-urbain. Ces espaces sont propices pour affronter les changements à venir ».

### Pour une géographie qui renoue avec les campagnes

Pour ce professeur à l'université Lyon 2, cette étude n'est en aucun cas une prophétie : « C'est un travail transversal, des notes d'analyse, une réflexion à partir de nombreuses données officielles. Le premier objectif, c'est de la diffuser, d'interpeller les institutions, d'alimenter le débat public ». Elle émane d'un mouvement créé en 2020 (1), dans la foulée de la publication d'un livre (*Pour en finir avec les grandes villes*, rédigé par Guillaume Faburel) et « d'états généraux », organisés en Haute-Vienne en 2021. « Il brasse environ 20.000 personnes, estime le géographe, issus du monde de la recherche, du mon-

de professionnel, comme les architectes, ou du monde militant ». Le mouvement est radical, dans le sens où il critique l'organisation du pays en grandes métropoles. Il milite pour une géographie renouant avec les campagnes et la ruralité, plus vertueuses à ses yeux pour affronter les bouleversements à venir.

Ces derniers sont compilés dans de nombreuses publications officielles, depuis l'Agence européenne de l'environnement, en passant par l'Observatoire national sur les effets du changement climatique, jusqu'à l'Agence de la transition écologique : « En 2050, la France pourrait connaître des pics de températures jusqu'à 50 °C à Strasbourg (2), énumère Guillaume Faburel. Les sécheresses pourraient s'étaler sur quatre mois par an, contre deux en moyenne aujourd'hui. L'élévation du niveau de la mer va impac-

ter plus d'un million de personnes le long des côtes françaises ». Les pratiques agricoles vont migrer : d'ici vingt-cinq ans, maïs et tournesol auront probablement quitté le Sud-Ouest ; l'arboriculture sera bien installée dans la vallée de la Loire. « C'est une remontée de 500 km, du sud vers le nord du pays, résume l'universitaire. À ce déplacement horizontal, va correspondre un déplacement en altitude, vers les 500 m », c'est-à-dire la moyenne montagne. Pour les membres du Mouvement post-urbain, ce scénario est déjà enclenché : « Nous sommes assez affligés du peu de mise en perspective de ces éléments. C'est en train d'arriver, et quasiment personne ne semble intégrer la vitesse de dégradation. Ces évolutions vont totalement rebattre les cartes sur notre façon d'habiter. Les grandes densités urbaines pourraient devenir invivables ». A

contrario, des territoires ruraux en altitude pourraient offrir des garanties pour devenir des « espaces de l'habiter écologique ». Trente critères ont pris en compte par l'étude du Mouvement post-urbain, regroupés en trois chapitres (climat, productions économiques, logement). Géographiquement, une quarantaine de départements sont concernés, mais un seul dans sa totalité (le Cantal). La plaine de la Limagne, dans le Puy-de-Dôme, ou le bassin de Brive, en Corrèze, ne réunissent pas les points communs identifiés : une diversité forestière, grâce à l'étagement montagneux ; des ressources en eau (cependant avec moins de réserves naturelles) ; la persistance d'une agriculture polyvalente, avec un parcellaire moyen ; un habitat moins concentré, voire dispersé. Guillaume Faburel y ajoute d'autres critères, liés à une culture régionaliste, une sobriété et à une vie en autonomie, basée sur une démarche participative avec les habitants.

### L'enjeu des transmissions agricoles

Après l'exode rural de l'après-guerre, serait-on à la veille d'un mouvement inverse, un exode urbain ? « Depuis 1960, on a identifié plusieurs vagues de néoruraux, précise Guillaume Faburel. 100.000 personnes quittent chaque année les métropoles, mais seuls 20 % vont s'installer dans les campagnes. Tous les autres vont plutôt dans le périurbain ».

Les campagnes en altitude ont des atouts à faire valoir, mais ne doivent ignorer certains enjeux, estime l'universitaire : « La question de la transmission agricole en est un. Il ne faudrait pas que le parcellaire qu'on trouve sur la montagne limousine ou les plateaux du Causse disparaissent. Une petite taille est à nos yeux un facteur d'adaptation, mais il nous semble menacé par l'extension des exploitations. Conserver le parcellaire en l'état donne des marges de résilience. Il faudra aussi davantage de lieux et de démarches participatives qui sont autant de facteurs d'intégration ». ■

(1) Site internet : [www.post-urbain.org/demarche](http://www.post-urbain.org/demarche).

(2) Le record à ce jour est de 46 °C, établi dans l'Hérault en juin 2019.



Source : Noémie Chaillon/Mouvement post-urbain